

Rapport d'activités 2022

Service de sécurité incendie de la Municipalité de Chelsea





Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Rapport d'activités 2022

Dans le présent rapport, vous trouverez de l'information sur les sujets suivants :

Mot du directeur	page 3
La mission	page 4
Les effectifs	page 4
Les casernes	page 4
Le budget	page 5
Le programme d'entraînement	page 5
Les réalisations	page 6
Les projets 2023	page 7
Volet : prévention	page 8
La réglementation incendie	page 8
Feu à ciel ouvert et feu d'artifice	page 9
Les activités communautaires en 2022	page 10
Volet : interventions d'urgence	page 11
Tableau - Nombre et type d'appel de 2012 à 2022	page 12
Tableau – Appels selon l'heure	page 13
Tableau – Nombre d'appel par mois en 2022	page 13
Volet : sécurité civile	page 14



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Mars 2023

Bonjour,

Le métier de pompier à temps partiel sur appel est en constante évolution que ce soit au niveau de la formation, des techniques de travail et des équipements. Dû au schéma de couverture de risques en sécurité incendie et aux différentes lois encadrant les services de sécurité incendie, les niveaux de performance et de responsabilité sont beaucoup plus exigeants que lors des années antérieures.

Les stratégies et les tactiques d'intervention sont influencées au même rythme de croissance de la municipalité. Par exemple, la municipalité a ajouté un réseau d'aqueduc et de la distribution de gaz naturel. Également, des bâtiments résidentiel et commercial de plus grande dimension s'ajoutent à tous les jours au parc immobilier diversifié de Chelsea.

Comme dans plusieurs secteurs d'activités, la pénurie de main-d'œuvre ainsi que le recrutement, la rétention et la formation du personnel demeurent des priorités incontournables pour le service de sécurité incendie de Chelsea (SSIC). Bien que le métier de « pompier à temps partiel sur appel » soit de plus en plus exigeant en fait de temps et de formation; je vous assure que les pompiers de la municipalité de Chelsea sont compétents, dévoués et professionnels afin d'offrir des services à la hauteur des attentes des citoyens.

La direction du service maintient son objectif de bonifier son offre de service et de continuer à investir dans la formation de ses membres et dans les équipements et véhicules d'intervention afin d'assurer la sécurité de ses pompiers et ses citoyens.

En espérant que ce rapport soit intéressant et informatif.

Cordialement,

Charles Ethier, Directeur
Service de sécurité incendie
Municipalité de Chelsea



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



La mission :

Le Service de sécurité incendie (SSIC) est responsable d'assurer et de mettre en place toute mesure afin de sauvegarder la vie humaine, protéger les biens et l'environnement. Le Service est responsable de la lutte contre les incendies ainsi que des sauvetages lors de ces événements. Il a aussi la charge de la lutte contre les sinistres, du secours aux victimes d'accident, du secours des personnes sinistrées et de leur évacuation d'urgence.

Les effectifs :

Voici la structure organisationnelle qui est sous l'autorité du Directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité:

- 1 Directeur et une Adjointe administrative à temps plein;
- 1 Chef à la logistique (poste vacant);

Les postes suivants sont à temps partiel, sur appel (ils se déploient à partir de leur résidence):

- 4 Capitaines;
- 6 Lieutenants;
- 1 enquêteur/préventionniste incendie;
- 1 pompier instructeur;
- 26 pompiers;

Les casernes :

La Municipalité de Chelsea possède trois casernes réparties sur son territoire de 120,85 km², et dans chacune d'elles sont entreposés un camion autopompe et un camion-citerne.

- La caserne 1 (principale), sise au 7 chemin Hôtel-de-Ville, secteur Centre-Village
- La caserne 2 (satellite), sise au 39 chemin de la Rivière, secteur Farm Point
- La caserne 3 (satellite), sise au 161 chemin de la Montagne, secteur Hollow Glen

En plus, à la caserne 1 dans le centre du Village, on retrouve un fourgon, qui comprend certains équipements techniques et qui sert de véhicule de réhabilitation. Il y a également un véhicule de liaison (de style pick-up) pour les déplacements du Directeur et pour la garde externe des officiers. Un VTT avec remorque est aussi disponible pour les évacuations terrestres hors route (été et hiver).

- Les camions autopompes servent lors d'incendie et de protection pour les intervenants lors d'accident de la route et plusieurs autres types d'interventions.
- Les camions-citernes servent au transport d'eau et contiennent une pompe portative afin de s'alimenter auprès d'un cours d'eau.
- Les camions de type fourgon servent au transport d'habits de combat et différents équipements techniques.

Le budget :

Voici quelques statistiques intéressantes concernant le budget total de la municipalité et le budget incendie lors des 8 dernières années :

Années	Budget municipal	% augmentation du budget municipal	Budget incendie	% du budget incendie par rapport au budget municipal	% d'augmentation par année du budget incendie
2015	14 573 288 \$	5%	972 753 \$	6.7%	5%
2016	15 238 203 \$	6%	970 427 \$	6.4%	0%
2017	16 201 253 \$	7%	1 055 231 \$	6.5%	9%
2018	17 325 617 \$	7%	1 241 803 \$	7.2%	18%
2019	18 605 164 \$	7.4%	1 196 757 \$	6.4%	-3.6%
2020	19 819 887 \$	6.53%	1 237 112 \$	6.24%	3.37%
2021	21 337 616 \$	7,66 %	1 234 146 \$	5,78 %	-0,24 %
2022	23 007 741 \$	7,83 %	1 312 320 \$	5,70 %	6,33 %

Le programme d'entraînement :

Le SSI doit maintenir un programme d'entraînement (calendrier des pratiques annuel) afin d'assurer le maintien des acquis et des compétences des pompiers et officiers. Il est essentiel que le SSIC soit en mesure de répondre de façon sécuritaire et efficace aux interventions avec des pompiers qualifiés et ainsi se conformer aux obligations de formation selon le Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture des risques en sécurité incendie.

Les réalisations 2022:

À titre d'information, voici quelques réalisations du SSIC :

1. Mise en service d'une nouvelle autopompe en remplacement de l'autopompe datant de 1996;
2. Publier l'appel d'offres pour une autopompe-citerne en remplacement de celle datant de 1994 (la livraison aura lieu à l'été 2023);
3. La vente de trois fourgons afin de les remplacer par deux camionnettes de style « pick-up » mieux adaptées à nos besoins et à notre réalité (les deux camions seront livrés en 2023);
4. Suite à la fin de leur probation, le SSI a confirmé l'embauche officiel de 10 nouveaux pompiers.

5. Enfouissement d'un réservoir troué sous terrain (qui se remplit naturellement) dans le stationnement du parc du secteur Farm Point afin de réduire la distance à parcourir lors de ravitaillement d'eau pour les incendies.

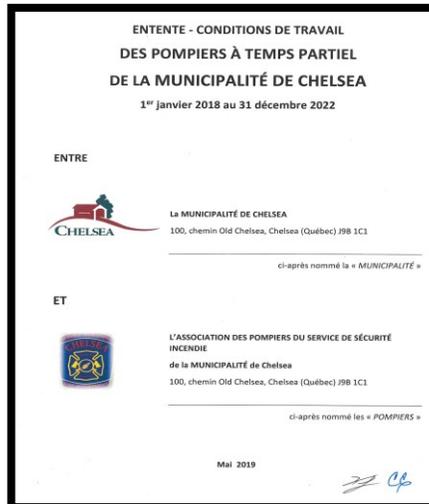


6. Afin d'améliorer et d'augmenter l'efficacité du SSIC, en collaboration avec l'Association des pompiers et pompières de Chelsea, un projet pilote de garde interne a été mis en place en 2021 et c'est prolongé en 2022. Le but étant de mettre en place une équipe de travail prête à répondre aux appels plus rapidement et consolider des travaux en caserne afin d'assurer de meilleurs suivis relatifs à l'entretien des véhicules et des équipements d'intervention.

L'équipe est composée d'un officier et trois pompiers, une journée par semaine, soit le mercredi et samedi, de 7h30 à 17h30, en alternance et un mardi et un jeudi soir également en alternance de 17h à 22h.

Les projets 2023 :

- En collaboration avec les cinq (5) autres SSI de la MRC des Collines-de-l'Outaouais nous lancerons une campagne de recrutement « Découverte du métier de pompier à temps partiel ». Date à retenir : 25 mai et 21 octobre 2023;
- Le SSI de Chelsea procèdera à un concours pour recruter des nouveaux pompiers et nous ferons une campagne publicitaire afin d'inciter les résidents à soumettre leur candidature;
- Rédaction d'un devis pour l'achat éventuel d'un camion échelle;
- Renouveler l'entente de travail avec les membres de l'Association des pompiers et pompières;
- Début du remplacement de 90 cylindres à air respirable sur une période de 3 ans;
- Pour fin d'assurance, essais de classement d'un service rapide de transport d'eau par camion-citerne;
- Analyse concernant l'implantation d'un service de premier répondant efficace afin de répondre aux appels d'urgence de type médical;
- Mise en place d'un projet en collaboration avec l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ) afin de permettre aux pompiers de la région d'obtenir un DEP en incendie par la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).





Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Le SSI travaille sous trois volets : la *prévention*, les *interventions d'urgences* et la *sécurité civile*

Volet : Prévention

Le volet prévention des incendies mis en place comprend les visites résidentielles, des visites des lieux publics, des visites d'écoles et des garderies, etc. Lors de la semaine de la prévention des incendies au mois d'octobre de chaque année, il y a des exercices d'évacuation et la journée pompier et pompière d'un jour réservée aux étudiants de nos deux écoles primaires.

À chacune des saisons, des informations concernant la prévention incendie sont mises à la disposition des résidents sur le site internet municipal (www.chelsea.ca) et sur la page Facebook de la Municipalité (<https://www.facebook.com/ChelseaQuebecCanada/>).

En 2013, le Service de sécurité incendie a débuté le programme de visites résidentielles dans le but de vérifier les avertisseurs de fumée, les avertisseurs de monoxyde de carbone et les extincteurs, mais aussi dans le but d'informer la population des mesures d'autoprotection contre les incendies.

En 2022, le SSIC a procédé à 460 visites résidentielles, indiquant certains règlements afin de sensibiliser les résidents. Le SSI a confiance en ses citoyens qu'ils prendront les mesures et actions nécessaires afin de bien se protéger.

La réglementation incendie

En 2022, la réglementation incendie à Chelsea était la suivante :

- Le règlement uniformisé pour édicter les normes relatives à la sécurité incendie, 21-RM-05;
- Le règlement de constitution du Service de sécurité incendie régissant son organisation et son fonctionnement, N° 1150-20;
- Le règlement sur la tarification des incendies de véhicules et de décarcation pour les non-résidents, N° 845-12;

Il est important de se rappeler qu'à Chelsea, il est obligatoire d'avoir :

- Un avertisseur de fumée à chaque étage;
- Un avertisseur de monoxyde de carbone homologué doit être installé dans chaque résidence unifamiliale ou dans chaque logement lorsqu'un appareil à combustion est installé à l'intérieur de la résidence ou lorsqu'un garage de stationnement y est incorporé ou contigu et lorsque ce garage fait partie intégrante de la résidence ou du logement;

- Un extincteur portatif à poudre ABC de 2,2 kg (5 lb);
- Un numéro civique visible de la voie de circulation;
- Votre cheminée ramonée au moins une fois par année;
- Un dégagement d'un mètre autour du panneau électrique.

Feu à ciel ouvert et feu d'artifice

Les feux à ciel ouvert de moins d'un mètre (1 m) sont permis durant toute l'année, sans permis, en respectant certaines conditions.

Les feux à ciel ouvert de plus d'un mètre (1 m) et de moins de quatre mètres (4 m) sont permis seulement entre le 1^{er} novembre et le 30 avril, avec permis.

Il est interdit d'allumer des feux d'artifice (incluant ceux achetés au magasin du coin) à moins d'obtenir, au préalable, un permis et l'autorisation du SSI pour tous les types de feu d'artifice.

Malgré ce qui précède, il est de la responsabilité du citoyen de vérifier la présence d'interdiction gouvernementale et le niveau de danger d'incendie selon la SOPFEU avant d'allumer un feu à ciel ouvert ou des feux d'artifice. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'article 11 du règlement 21-RM-05.

En 2022, 48 permis de brûlage et 10 permis de feux d'artifices furent délivrés, lesdits permis sont disponibles à la caserne 1, sise au 7 chemin Hôtel-de-Ville ou par courriel à incendie@chelsea.ca.



Feu à ciel ouvert autorisé sans permis annuellement tout en respectant certaines conditions, maximum d'un mètre



Feu à ciel ouvert de plus d'un mètre et de moins de 4 mètres avec permis du 1^{er} nov. au 30 avril seulement



Feu d'artifice – obtention au préalable d'un permis et l'autorisation du SSI



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Les activités communautaires en 2022 :

Tous les ans, le SSI est sollicité par divers organismes communautaires afin de participer, de promouvoir les activités de prévention et d'assurer une certaine sécurité.

En 2022, nous avons participé à la Parade de Noël organisée par le Service des loisirs et de la culture, la Marche Pierre Lavoie, la Marche Terry Fox et nous avons reçu 19 visites à la caserne de plusieurs groupes d'enfants provenant du camp de jour du Centre Meredith lors de la garde interne les mercredis.

Le Service de sécurité incendie a également organisé au Centre Meredith, avec la collaboration d'Héma-Québec trois collectes de sang durant l'année.

Lors des collectes, nous avons officiellement inscrit 191 donateurs!

Après transformation et séparation en laboratoire, ce sont ainsi tout près de 800 vies qui ont pu être sauvées.

En plus, nous avons réussi à recruter 23 personnes qui ont donné pour la première fois du sang!

Le Service de sécurité incendie ainsi que la Municipalité de Chelsea tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé aux collectes pour en faire un franc succès!

Donnez du sang, donnez la vie!





Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Volet : Interventions d'urgence

Les types d'interventions du SSI sont définis dans le règlement de constitution No. 1150-20 (voir tableau ci-dessous).

Types d'appels	
Service offert par le SSI	Service que le SSI n'est pas mandaté d'offrir
Incendie de bâtiment et véhicule	Appel médical (Premiers Répondants)
Feu de broussaille et de forêt	Sauvetage sur glace
Alarme incendie et CO	Sauvetage sur plan d'eau
Fuite de gaz	Sauvetage en hauteur
Feu électrique externe, fils au sol, etc.	Sauvetage en espace clos
Vérification de feu à ciel ouvert	
Accident de véhicule avec ou sans décarcération	
Évacuation hors route – VTT	
Assistance – entraide municipale, citoyen, etc.	

Le Service de sécurité incendie assume ses responsabilités dans la mesure des moyens, des ressources, des équipements, de la formation et des budgets mis à sa disposition et mandatés par le conseil municipal.

Lors d'appels d'urgence provenant du service 9-1-1 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, tous les pompiers à temps partiel sur appel sont avisés par radio portative et via une application sur téléphone cellulaire, quel que soit le secteur ou le type d'appel, les pompiers se déploient ensuite vers les trois (3) casernes sont alors mobilisées.

Les protocoles d'entraide avec les différents Services de sécurité incendie limitrophes, sont en place et renouvelées automatiquement chaque année pour les besoins en eau, en personnel et en équipement. **Les services de sauvetage sur glace, sur plan d'eau, en hauteur, en espace clos ou en matières dangereuses sont offerts aux citoyens par l'entremise des services incendie provenant de d'autres municipalités.**

En 2022, le SSI a répondu à 330 interventions d'urgence, un nouveau record!



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
 Chelsea QC J9B 1C1
 (819) 827-6200
 incendie@chelsea.ca



Le nombre d'interventions d'urgence répondues par le Service de sécurité incendie de Chelsea annuellement est influencé par plusieurs facteurs comme :

- L'augmentation de la population;
- L'augmentation du parc immobilier résidentiel et commercial;
- L'augmentation du nombre de véhicules sur les routes;
- Les changements climatiques (tempête de vents, inondations, verglas, etc.)
- L'augmentation des attraits touristiques de renom sur son territoire.

Voici quelques tableaux intéressants :

Nombre et type d'appel de 2012 à 2022

Type d'appel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Feu de résidence	2	4	2	8	8	3	5	4	2	7	8
Feu de cheminée	7	1	2	7	4	5	2	7	4	5	5
Odeur de fumée associée au bâtiment	n/a	n/a	n/a	n/a	3	2	3	4	5	5	2
Feu de véhicule	11	3	3	3	4	5	10	7	4	6	5
Déversement	n/a	n/a	n/a	n/a	1	1	0	0	2	2	3
Assistance - entraide municipale	4	2	4	2	9	2	7	4	2	3	6
Feu de broussaille	30	22	4	3	2	1	5	5	3	5	2
Feu électrique	7	0	4	0	0	28	25	15	18	16	45
Fuite de gaz (naturel, propane, autre)	0	5	1	2	2	3	5	2	8	11	9
Fils au sol	n/a	n/a	n/a	n/a	1	6	14	17	10	4	63
Accident de véhicule	16	21	19	15	13	26	54	57	29	47	50
Assistance - citoyen	5	9	2	4	2	5	9	11	10	2	12
Assistance aux ambulanciers	0	1	2	2	7	3	1	5	2	8	10
Sauvetage autre	1	1	1	2	1	1	1	1	3	6	4
Alarme incendie	43	64	39	57	51	80	55	39	71	84	71
Monoxyde de carbone	8	3	1	1	4	3	6	8	4	11	13
Vérification et plainte	18	8	40	50	89	21	36	25	57	19	21
Autres	6	30	1	10	9	0	3	0	4	0	2
Total:	158	174	125	166	210	195	241	211	238	241	330

Tableau représentant les appels selon l'heure de la journée

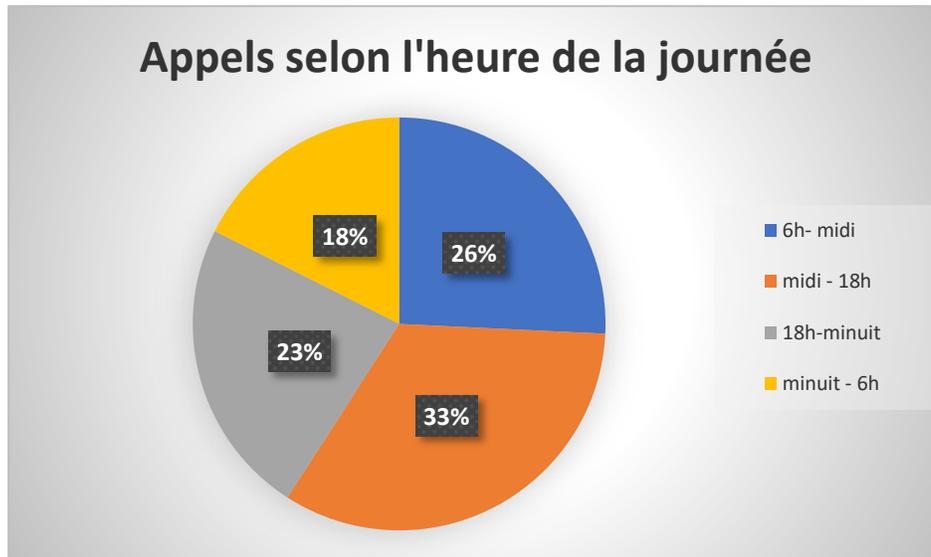


Tableau représentant le nombre d'appels par mois pour l'année 2022



Volet : Sécurité civile

Les services de sécurité incendie sont de plus en plus sollicités lors de sinistres (catastrophes) car souvent ils sont les premiers déployés et arrivés sur les lieux! La municipalité de Chelsea ne peut se croire à l'abri des sinistres même si plusieurs peuvent penser que ces événements se produisent seulement ailleurs! En plus, ils sont de plus en plus fréquents et importants, à titre d'exemple, la tempête de vents du 21 mai qui a occasionné plusieurs pannes électriques sur le territoire de notre municipalité.

Nous devons agir de façon proactive pour freiner cette augmentation afin d'être le plus prêts possible et par conséquent on doit accentuer nos mesures de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement.

L'augmentation des sinistres peut être attribuée à divers facteurs, dont les changements climatiques, l'utilisation des matières dangereuses, les différents aléas naturels et technologiques, etc. Les sinistres en cause génèrent de pertes majeures et perturbent considérablement le fonctionnement normal de nos communautés.

La municipalité a adopté sa première version de son plan de mesures d'urgence en 1997 et depuis le plan est révisé et adopté annuellement.

Lors des prochaines années, la municipalité de Chelsea investira dans : la formation de son personnel administratif, dans ses infrastructures (génératrices) et certains équipements de base. Elle conclura des ententes d'entraide afin de bonifier et assurer l'aide à ses citoyens.

Afin d'être une communauté résiliente, les citoyens de Chelsea sont fortement encouragés à se préparer et prendre les mesures nécessaires pour subvenir à leurs besoins selon leur réalité.

Vous pouvez également vous préparer en consultant les sites suivants :

Votre guide de préparation aux urgences <https://www.preparez-vous.gc.ca/index-fr.aspx>

Comment se préparer à la maison <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/se-preparer/maison/>

Québec En Alerte <https://www.alerte.gouv.qc.ca/fr/index.html>

